

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous convier à la semaine parlementaire européenne 2025, qui aura lieu les 17 et 18 février 2025 dans les locaux du Parlement européen, à Bruxelles. Cet événement de haut niveau rassemble des parlementaires nationaux de l'Union européenne, des pays candidats et des pays observateurs ainsi que des députés européens pour débattre de questions économiques, budgétaires et sociales. Cet événement se décline en deux réunions, la conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union européenne et la conférence sur le Semestre européen.

La conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union européenne est organisée conjointement par le Parlement européen et le Parlement polonais [conformément à l'article 13 du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (pacte budgétaire)]. La conférence fournit un cadre pour le débat et l'échange d'informations et de bonnes pratiques touchant à la mise en œuvre des dispositions du traité et vise à renforcer la coopération entre les parlements nationaux et le Parlement européen. Elle contribue également à garantir la responsabilité démocratique dans le domaine de la gouvernance économique et de la politique budgétaire au sein de l'Union européenne et de l'Union économique et monétaire en particulier, compte tenu de la dimension sociale et sans préjudice des compétences des parlements nationaux et du Parlement européen.

Quant à la conférence sur le Semestre européen, elle permet d'échanger des informations sur les bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des cycles du Semestre et de renforcer la coopération afin de contrôler l'action menée par les organes exécutifs nationaux et européens dans le cadre du Semestre européen.

Espérant que votre parlement/assemblée sera représenté(e) lors de la semaine parlementaire européenne 2025, nous sommes convaincus que votre participation contribuera au succès des discussions sur ces sujets importants.

Vous trouverez ci-joint l'avant-projet d'ordre du jour. Les modalités pratiques des séances seront transmises en temps utile aux services de votre parlement chargés des relations avec le Parlement européen.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre haute considération.

/-/ Roberta Metsola

Présidente du Parlement
européen

/-/ Szymon Hołownia

Président de la Diète de la
République de Pologne

/-/ Małgorzata Kidawa-
Błońska

Présidente du Sénat de la
République de Pologne